



Paroiss'infos - 6

Mars - Avril 2023

Miséricorde ? Pardon ? Réconciliation ?

Et l'on pourrait encore ajouter « pénitence », « confession »... et bien d'autres mots pour parler d'une même réalité : l'amour infini de Dieu qui nous invite à vivre perpétuellement le renouveau de l'amour.

Ces mots sont tous justes, malgré leurs connotations variées. Mais chacun d'eux peut provoquer l'enthousiasme des uns, l'allergie des autres, selon la diversité des expériences.

Donc, le choix reste ouvert... Rayez les mentions inutiles 😊.

Mais peu importe le mot : vivre le pardon ou la réconciliation n'est pas simple, que ce soit les uns avec les autres, ou que ce soit avec Dieu. Mais c'est tellement vital !

Le 28 et le 29 mars sont proposées deux veillées de la Réconciliation, l'une à La Trinité, l'autre à Equeurdreville. Un temps de célébration nous permettra de nous confier tous ensemble à la miséricorde du Seigneur. Puis chacun, s'il le désire, pourra rencontrer un prêtre pour recevoir le sacrement.

Même si cette démarche personnelle vous semble encore trop difficile, venez partager ce temps où nous nous porterons les uns les autres dans la prière : le Seigneur, à la manière du père du fils prodigue, n'attend qu'un petit signe de nous pour nous accueillir à bras ouverts.

Laissons grandir en nous, s'exprimer et se réaliser le désir de vivre et de partager les renaissances offertes par le Seigneur !

Mardi 28 mars, à 20 h 30 à la Sainte-Trinité

Mercredi 29 mars, à 20 h 30 à Equeurdreville

Marc Vacher, curé

Vous trouverez le détail des messes de la semaine Sainte sur les flyers à votre disposition dans les églises.



Le Sacrement de l'onction des malades

L'onction des malades est l'un des sept sacrements de l'Église catholique.

Elle est le signe de la présence du Christ ressuscité auprès des personnes éprouvées... par la maladie ou la vieillesse. C'est le signe de l'amour du Christ, le sacrement de la présence du Seigneur à nos côtés, **qui reconforte**.

C'est le sacrement de la confiance et de l'Espérance que les baptisés peuvent recevoir à

Tout âge et plusieurs fois dans leur vie si nécessaire.

Quand la santé physique ou psychique est sérieusement altérée

Quand les atteintes de l'âge sont douloureuses à supporter

Quand une intervention ou un traitement difficile approche...

N'hésitez pas à demander à recevoir ce sacrement pour vous-même ou à le proposer à une personne de votre entourage.

Il est bon que le sacrement de l'onction des malades soit précédée du sacrement du pardon et se poursuive par l'Eucharistie.

L'onction des malades sera donnée au cours de la messe dominicale

**Le dimanche 16 Avril 2023, dimanche de la Miséricorde,
à la basilique de la Trinité à 11H.**

A qui s'adresser pour recevoir le sacrement des malades ?

Vous pouvez contacter l'accueil paroissial 02 33 53 10 63 ou le 06 37 49 01 78

Si vous n'avez pas de moyens pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Si vous ne pouvez-vous déplacer et recevoir ce sacrement avec la communauté paroissiale, vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec un prêtre qui se déplacera à votre domicile pour prier avec vous et vous permettre de recevoir ce sacrement entouré de votre famille ou membres de la paroisse si vous le souhaitez.

Pour les personnes en maison de retraite, contactez l'équipe d'aumônerie.

Service Evangélique des Malades

HORAIRES des MESSES de SEMAINE

Lundi	18h45	Sainte Trinité
Mardi	8h45	ND du Vœu
Mercredi	7h45	Sainte Trinité
	18h45	Saint Clément
Jeudi	8h45	ND du Vœu
Vendredi	8h45	Sainte Trinité
Samedi	9h00	St Martin (Octeville)

Horaires des messes		
Samedi 25 Mars	18h30	ND du Vœu
Dimanche 26 Mars <i>5ème Dim de Carême</i>	9h30	Saint Michel
	11h00	Ste Trinité
	18h30	Ste Trinité
Samedi 1er Avril	18h30	ND du Vœu
Dimanche 02 Avril <i>Les Rameaux</i>	9h30	Saint Clément
	11h00	Ste Trinité
	18h30	Ste Trinité

ACCUEIL à la Maison Paroissiale :

8 Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Tél. : 02 33 53 10 63

paroisse.cherbourg@gmail.com

<http://paroisse-cherbourg.fr>

Envoyez vos annonces à infojean23@gmail.com
avant le 15 du mois.

Horaires	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		
MARDI	9h30 - 12h	15h - 17h
MERCREDI	9h30 - 12h	
JEUDI	9h30 - 12h	
VENDREDI	9h30 - 12h	15h - 17h
SAMEDI	10h - 12h	